F

PREF. DES PYRENEES ATLANTIQUES

64/001/TERM07/OR17/

Partie à découper lors de la cession ou de la destruction du véhicule

N° IMMATRICULATION (A)	DATE	DATE DE 1re MISE EN CIRCULATION (B)
1699 WM 64	08/10/1999	08/10/1999

NOM (C) Prénoms (D)
NOM d'usage
CONSEIL GENERAL DES PYRENEES ATLANTIQUES - PARC ROUTIER

DOMICILE (E) 129 AVENUE JEAN MERMOZ
COMMUNE 129 64140 BILLERE

GENRE	MARQUE (F)	TYPE			
TRA	RENAULT	T3541PB	T3541PB		
N° dans la SÉRIE du TYPE (G)		CARROSSERIE	EN.	PUISS.	Pl. ass.
		41G0471	AGRICOLE	GO 18	1/2

LARG.	SURF.	POIDS T.C.	POIDS à vide	POIDS T.R.	Br. (dBA)	Rég. mot. (tr/mn)
		8T100	3T670	27T145	92	1762

DATE et N° CERTIFICAT PRÉCÉDENT
NEUF

DROITS PAYES SUR ETAT

TAXE RÉGION	277,50 F
TAXE PARAFISC.	
TOTAL	277,50 F

42,30 E

DATES VISITES TECHNIQUES (Application des articles R. 117-1 à R. 122 du Code de la Route)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Par délégation,
Le Chef de Bureau de la Circulation Routière

Le préfet,

Philippe LAVIGNE-DUC

9904 40002